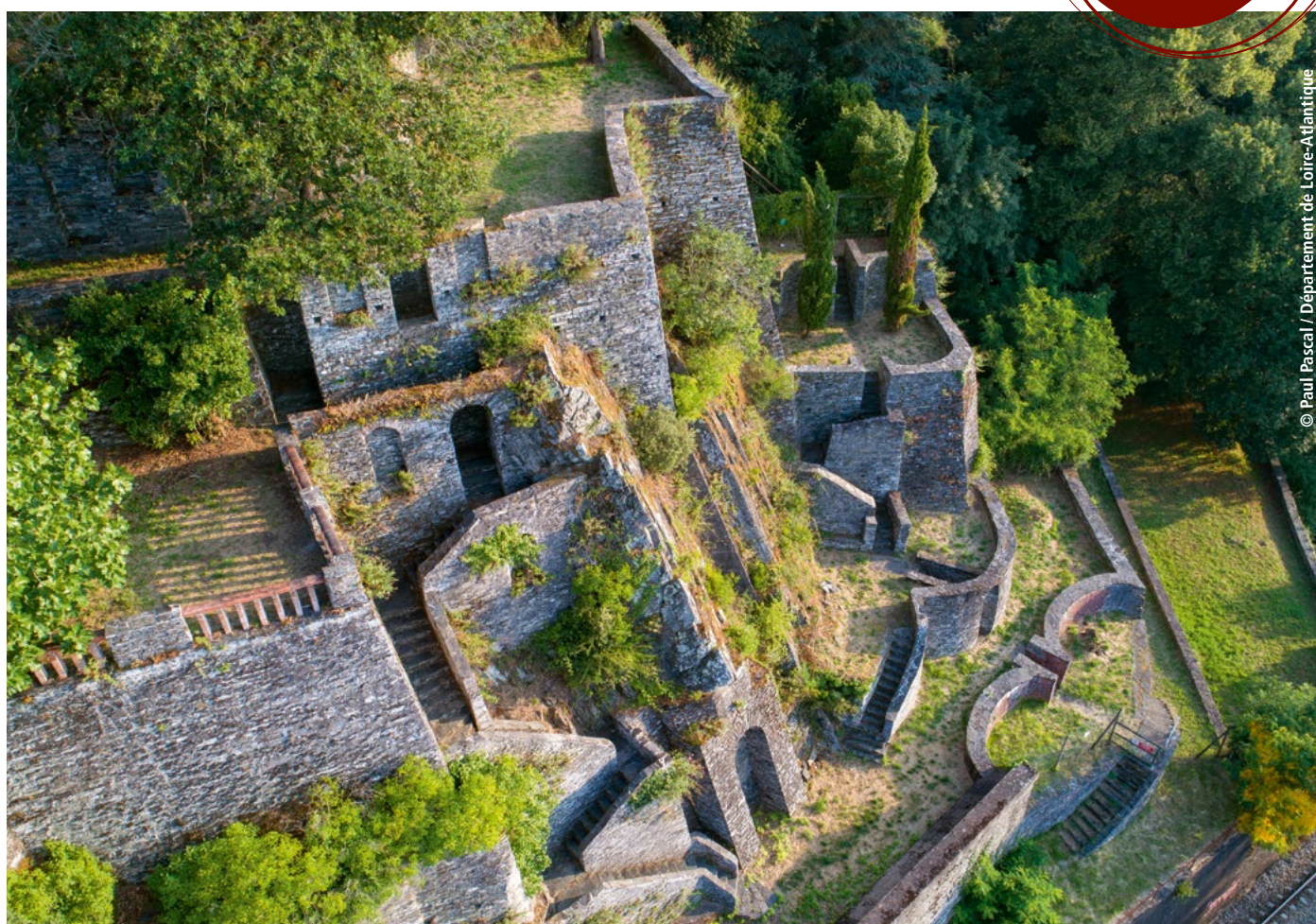


Le projet de travaux des Folies Siffait prévu par le Département de Loire-Atlantique



Pour restaurer, sécuriser et mettre en valeur le site des Folies Siffait, le Département a décidé d'engager un projet global de travaux d'un montant de 12,9 millions d'euros. Ce projet d'aménagement vise également à protéger et valoriser cet espace naturel doté d'arbres remarquables et d'espèces patrimoniales. La progression douce, par zone, permettra une meilleure préservation des espèces fragiles du site.

Pourquoi ce programme d'investissements ?

L'enjeu majeur de ce chantier exceptionnel est de **préserv**er l'équilibre entre le patrimoine bâti et l'espace naturel, tout en prenant en compte la conservation de ce jardin historique,

l'architecture, l'ambiance particulière des lieux, la mise en valeur des paysages et des perspectives ainsi que les conditions d'accueil du public.

Par ailleurs, l'inventaire naturaliste réalisé sur le site en 2019 a mis en évidence les forts enjeux au niveau des arbres remarquables (cèdre du Liban, tilleuls à grandes feuilles) et des parois

rocheuses pouvant servir de gîtes à des espèces patrimoniales (murins à moustaches, espèce de chauves-souris) identifiées sur le site. L'organisation des travaux intégrera ces données afin de respecter et de préserver l'équilibre de la faune et de la flore évoluant sur le site.

>>>

Quelques éléments sur l'histoire des Folies Siffait

Un étonnant jardin en bord de Loire

Le 24 juin 1816, Maximilien Siffait (1780-1861) et sa femme Marie-Louise Jourdan (1783-1819) deviennent propriétaires de La Gérardière, sur la commune du Cellier. Ils s'y installent avec leurs deux enfants, Jeanne-Louise (1811-1830) et Oswald (1816-1877). La propriété consiste alors en un archipel de terres et de fermes autour du château et du parc.

À partir de 1817, Maximilien se lance dans l'aménagement d'une parcelle totalement inexploitable mais avec une vue magnifique sur la Loire. Sur cet éperon rocheux dominant le fleuve à près de 70 mètres de haut, il fait construire un étonnant jardin descendant en terrasses jusqu'à la rive. Le caractère monumental du site, l'architecture labyrinthique agrémentée de niches, de tourelles et d'escaliers, les couleurs et les trompe-l'œil font du jardin une véritable « folie » aux yeux des gens. Cette appellation restera accolée au nom de son créateur.

Un jardin poétique

En 1836, Oswald Siffait devient le propriétaire principal des terres de La Gérardière. Il achète de nombreuses parcelles, augmentant ainsi considérablement la surface totale de la propriété. Membre de la Société nantaise d'Horticulture, Oswald fait planter une très réputée collection d'arbres rares dans son parc autour du château mais aussi dans le jardin en terrasses. Le grand pépiniériste angevin André Leroy (1801-1875) est d'ailleurs intervenu sur ces sites entre 1846 et 1850. S'il ne semble pas rester grand-chose de cet état, des alignements d'arbres montrent que l'homme est régulièrement venu boisier les terrasses.

À la mort d'Oswald, le site revient par héritage à son fils Ernest Siffait (1841-1904) qui vend la propriété à l'ingénieur nantais Edmé Fleury en 1895. Le jardin des Folies Siffait est alors peu à peu abandonné et une végétation parfois très dense s'y développe indépendamment de toute volonté humaine. Cette nature enveloppante participe aujourd'hui à l'atmosphère poétique du jardin.

Un site à préserver

Le jardin des Folies Siffait compte aujourd'hui 3,33 hectares et fait partie de la zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique des « coulées et côteaux de Mauves et du Cellier », un espace naturel inventorié en raison de son caractère remarquable. On y découvre la faune et la flore classique des grands jardins boisés (écureuil roux, sittelle torchepot, pic-épeiche, primevère officinale...), ainsi que de grands arbres (le cèdre du Liban, le chêne vert ou encore le tilleul à grandes feuilles). Le site abrite aussi des reptiles et des chauves-souris. Il est inscrit à l'inventaire des monuments historiques dans la section « parcs et jardins » depuis 1992. En 2007, le Département rachète le site à la mairie du Cellier et poursuit le projet de réhabilitation, avec pour objectif une consolidation des ouvrages et une réouverture progressive au public.

Deux objectifs vont guider ces travaux de rénovation et de conservation

- **Un projet global de restauration du patrimoine bâti et de l'espace naturel sensible** permettant la déambulation libre du public sur le domaine.
- **Un programme pluriannuel de travaux de restauration**, inscrit dans le projet global, permettant une ouverture progressive du site au cours des prochaines années à l'image des ouvertures ponctuelles depuis 2018.
- **Une équipe chargée d'assurer la maîtrise d'œuvre de cette opération est en cours de recrutement** par le Département de Loire-Atlantique.

Les principes de mise en valeur du site



© Paul Pascal / Département de Loire-Atlantique

- **Une restauration sur la base d'un principe de « cristallisation »**, consistant à consolider le site dans son état actuel sans retour à l'état d'origine.
- **Une mise en valeur inventive et ajustée aux spécificités du site** : signalétique limitée et support de visite original, station d'observation au niveau du château-guet médiéval.
- **Favoriser la découverte du site, l'immersion et l'invitation à la pause** avec du mobilier de détente inséré en douceur.
- **Une restauration sur la base d'un principe de « cristallisation »**, consistant à consolider le site dans son état actuel sans retour à l'état d'origine.
- **Une intervention sur-mesure et limitée** afin de préserver l'ambiance et les points de vue.

Un site fragile et dangereux interdit au public

Depuis 1994, le site des Folies Siffait est strictement interdit au public pour des raisons de sécurité des personnes et de l'environnement. Des travaux de consolidation et l'aménagement d'un cheminement en passerelle ont été réalisés en 2020.

Visites guidées du site

Le Département prévoit d'y organiser des visites guidées au cours de l'été 2021. Le calendrier sera précisé ultérieurement en fonction de l'évolution du contexte sanitaire.

Pour les visites organisées lors des Journées Européennes du Patrimoine, la Commune recherche des bénévoles. Si vous êtes intéressé(e)s, signalez-vous auprès de l'accueil au 02 40 25 40 18 ou mairie@lecellier.fr.

La Commune communiquera toutes les informations sur ces visites via son site internet www.lecellier.fr et/ou Le Lien n° 78 (15 juin-1^{er} septembre 2021).



Vie communale



Détenteurs de chevaux au Cellier : référez-vous en mairie

Suite à plusieurs divagations de chevaux sur la voie publique dont la RD 723, la Commune **demande aux détenteurs d'équidés domiciliés au Cellier de venir se référencer en mairie.** Ce référencement permettra aux services municipaux de les retrouver et les prévenir plus aisément en cas de souci.

Pour rappel, chaque cheval doit être identifié au moyen d'une puce, d'un signalétique et d'un document d'identification avec numéro unique. Pour éviter toute divagation, les clôtures des prés doivent être tenues en bon état et les chevaux avoir à leur disposition de l'eau propre ainsi que de la nourriture.

Contact : 02 40 25 40 18 ou mairie@lecellier.fr

Les ailes du printemps : participez au comptage des hirondelles



L'association ACROLA (Association pour la Connaissance et la Recherche Ornithologique en Loire-Atlantique) lance en 2021 un recensement des nids d'hirondelles dites « de fenêtre » et « rustiques » sur tout le département de Loire-Atlantique. Ces espèces sont en déclin depuis les années 1990 mais dans un contexte de changements climatiques, que deviendrait notre printemps sans la présence des hirondelles.

ObsClic-Acrola, c'est participer en quelques clics à l'acquisition de connaissances sur ces espèces afin d'améliorer les programmes de protection et de conservation et ainsi appréhender au mieux leur devenir.

Pour participer au comptage : RDV sur www.obsclik-acrola.fr

Élections départementales et régionales : changement de dates

Le 1^{er} tour des élections départementales et régionales aura lieu le dimanche 20 juin et le second tour, le dimanche 27 juin.



Les 3 bureaux de vote (bureaux de vote 1 et 2 en mairie et bureau de vote 3 à la salle Louis de Funès) seront ouverts de 8 h à 18 h.

Ils seront dédoublés de manière à ce que les électeurs puissent voter pour les élections départementales, puis les élections régionales, en suivant un sens de circulation et dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

Afin de voter lors de ces scrutins, les inscriptions sur les listes électorales sont possibles **jusqu'au 14 mai.**

La Commune invite toute personne désirant participer au dépouillement à se faire connaître en mairie. En effet, la Préfecture devra être informée 3 semaines au préalable, de toutes personnes participant aux opérations de vote et de dépouillement.

Contact : mairie au 02 40 25 40 18 ou mairie@lecellier.fr • <https://www.lecellier.fr>

Information sur le ponton de la cale Francis Poul

Pour information, le ponton de la cale Francis Poul, ex. cale de Clermont, ne sera pas installé pour la période estivale en raison de la pandémie et de sa non-conformité au regard des normes de sécurité. La municipalité étudie un nouveau projet.

Erratum : Les services de la Poste repris par le PROXI

Une erreur s'est glissée dans les jours et horaires auxquels le PROXI reprend les services postaux. Voici l'information corrigée : **du mardi au samedi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 15 h à 19 h 30.**

La vitesse dans les villages

Suite aux relevés du radar pédagogique installé par la Commune à la sortie de différents villages, il s'avère que **quelques véhicules sont en vitesse excessive.** Sur des portions limitées à 50 km/h, des pics entre 90 et 100 km/h ont été enregistrés. De plus, il a été constaté que des poids lourds empruntent des voies qui ne leur sont pas dédiées. **L'irresponsabilité de certains va contraindre la Commune à réaliser des travaux de ralentissement de la circulation** dans plusieurs villages.

En respectant les limitations de vitesse, vous polluez moins, économisez du carburant, évitez une amende et surtout, contribuez à la sécurité des enfants et habitants des villages.



3^e matinée de nettoyage de la nature organisée par le CJC : une très belle réussite !



L'action « **Stop aux déchets** » du 27 mars dernier a été un véritable succès avec près de **220 participants, répartis sur toute la commune**, respect du protocole sanitaire oblige.

Sous un beau soleil, les Cellariens de tous âges ont répondu présents dès 9 h. Durant trois heures, les volontaires ont ramassé environ **1 500 kilos de déchets divers et variés** :

cannettes de bières, pneus, bouteilles de verre ou plastique, câbles électriques, sacs de fast food, beaucoup de mégots de cigarettes mais, fort heureusement, très peu de masques.

Différents objets insolites ont également été récupérés telles des boules de pétanque, des chaises, un poupon, une scie sauteuse et même une moto !

Les élus du Conseil des Jeunes Cellariens tiennent à remercier toutes les personnes ayant contribué à faire de cette matinée un acte citoyen et environnemental important. Parmi celles-ci se sont engagés des membres d'associations « historiques » (**MNLE Sauvez la Loire, Histoire et Patrimoine**) et de nombreux autres comme le **Comité de Jumelage, l'Ogec, l'Amicale Laïque, l'ACPE...**

Mention particulière au **Football Club Mauves-Le Cellier qui a su fédérer ses licenciés, avec près de 70 enfants et adultes inscrits** et montrer un sens des valeurs réconfortant pour cette belle cause écologique sur notre territoire communal.

Rendez-vous est pris pour la prochaine édition qui aura lieu le **samedi 18 septembre 2021** lors du « **World Clean Up Day** ».

Initiative citoyenne : ramassage des déchets dans la nature

Quelques habitants, par amour de la nature et de nos enfants, se promènent le week-end avec un sac pour ramasser les déchets qui pullulent dans la nature.

Nous le faisons pour l'environnement et cela nous rend heureux de voir les bords de route, les chemins sans ces déchets, mais ne vous y trompez pas, nous serions encore plus heureux de ne pas avoir à ramasser tout cela !

Cette collecte a pris une heure et moins de 5 km. La situation semble empirer.

Alors, merci à tous ceux qui participent au ramassage et merci de vos efforts pour éduquer nos voisins, nos enfants, pour ne plus voir ça, jamais !

Christophe MOLLE,
habitant de Launay



La densification accrue des communes : une conséquence de la loi ALUR et d'un marché de l'immobilier tendu

Dans la continuité des différentes réglementations en matière d'urbanisme mises en œuvre depuis 2000, **la loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové (ALUR) du 24 mars 2014 rappelle la nécessité de construire des logements tout en veillant à la limitation de la consommation d'espace**, c'est-à-dire ne tendre vers aucune artificialisation des sols agricoles et éviter l'étalement urbain. Le développement du bâti doit donc s'opérer dans le tissu urbain existant, dont une grande partie est couverte par des maisons individuelles. D'ailleurs, prévues par la loi ALUR, deux mesures favorisent significativement la construction sur l'existant : la **suppression du COS (Coefficient d'Occupation du Sol) facilitant la division des terrains en parcelles** et la **suppression de la surface minimale des terrains pour construire**, identifiée comme un frein à la densification mais également à la mixité sociale.

Ces évolutions législatives et réglementaires de la loi ALUR se doivent d'être intégrées au Plan Local d'Urbanisme (PLU) et appliquées à l'échelle communale. Pour rappel, le PLU est un document d'urbanisme réglementaire mais aussi un outil de planification, propre à chaque commune, d'aménagement de son territoire, notamment

en matière d'habitat. Approuvé en décembre 2013, le PLU du Cellier identifie des secteurs où la densification du logement est possible notamment le bourg, Launay et Vandel.

La production d'habitations sur ces zones du Cellier s'appuie essentiellement sur des initiatives privées et la Commune ne peut en aucun cas s'y opposer dans la mesure où les règles d'urbanisme sont respectées.

Comme le foncier potentiellement disponible pour une densification douce est essentiellement constitué de parcelles privées déjà bâties, les habitants/propriétaires sont donc les premiers concernés par cette démarche. **Aujourd'hui, une des raisons principales qui peut amener un propriétaire à densifier sa parcelle : profiter d'une vente très avantageuse due à un marché de l'immobilier où la demande est très nettement supérieure à l'offre.**

Durant de nombreuses années, les élus du Cellier ont réussi à maîtriser l'implantation de nouveaux logements mais aujourd'hui, face à l'augmentation accrue de ventes de parcelles



par des propriétaires privés, ils se sentent démunis et ont conscience d'être tributaires de la pression immobilière sur toute la ceinture nantaise. **Pour mieux maîtriser la densification de l'habitat et l'harmonie du bâti, les Communes devront trouver**

des solutions comme le développement d'une veille foncière afin de préempter les terrains en vente, c'est-à-dire acquérir prioritairement un terrain pour ensuite le revendre ou le louer pour un projet immobilier adapté à son territoire.

Vie scolaire et extra scolaire

Ecole Saint-Jean-Bosco, école solidaire

En avril, les enfants, leurs parents et l'équipe enseignante ont été invités à vivre deux temps forts de solidarité.

Vendredi 2 avril, veille du week-end de Pâques et d'un nouveau confinement, les enfants et enseignantes ont partagé, en plein air, **un bol de riz et une pomme** en guise de déjeuner préparé par des parents de l'APEL. Un repas simple dont les **810 € de bénéfices ont été versés à l'association Warrior Chloé** qui finance la recherche dans la lutte contre les cancers pédiatriques et qui est très investie au CHU de Nantes.

La **semaine du 6 au 10 avril** était **dédiée au handicap et à la différence** et devait être ponctuée de rencontres avec des associations, notamment cellariennes et d'une course sportive sur le temps de classe au profit de l'association ELA (association européenne contre les leucodystrophies). Le contexte sanitaire n'a pas permis à l'école de vivre ces temps d'échange avec les associations mais **les enfants ont couru en version confinée et ont trouvé des parrains acceptant de récompenser leurs efforts sportifs.** Quant aux parents, ils étaient invités à prendre un temps de course à pied/marche et à cumuler leurs scores : **235 km au compteur !** La marque MelTonic (produits de nutrition sportive à base de miel bio) a versé 1 € à ELA pour chaque km parcouru.

De belles actions de solidarité, porteuses de sens et de valeurs.
Plus d'infos sur <https://lecellier-stjeanbosco.fr/>



« Histoire et Patrimoine » : la mémoire vive du Cellier

Il faut remonter bien avant 2007, date de création d'« Histoire et Patrimoine », pour en comprendre les origines. À titre personnel, des Cellariens s'investissaient dans des recherches au niveau local. Paul GASNIER et Guy RAVARD étaient membres du conseil d'administration de l'Association de Recherches sur la Région d'Ancenis (A.R.R.A) et écrivaient pour le compte de sa revue. Durant son mandat d' élu au Cellier, Fernand BOURSIER a valorisé les archives communales en les publiant sous forme d'un petit feuillet commenté dans les bulletins municipaux entre 1985 et 1995. Par ailleurs, deux autres groupes de Cellariens étaient sensibles au patrimoine local : Michel LETERTRE, Philippe MACLE, Gérard PAGEAU, Christophe DELAUNAY pour le religieux et Émile DURAND pour le fleuve et ses rives. Le 27 novembre 2006, la municipalité a invité en mairie tous ces acteurs à se rencontrer, échanger et leur soumettre l'idée de la création soit d'une commission extra-municipale soit d'une association. C'est la dernière formule qui a été unanimement adoptée par le groupe. **« Histoire et Patrimoine » est donc née le 26 mars 2007** avec un conseil d'administration composé des **3 membres du bureau, un élu de la municipalité, un représentant des associations « Sauver la Loire » et l'« Amicale des Marguilliers »**.

Aujourd'hui, le conseil d'administration se compose de 10 membres. L'objet de l'association demeure le même : **favoriser la recherche historique locale, assurer des publications relatives à l'histoire et au patrimoine du Cellier, valoriser et restaurer le petit patrimoine** (civil, religieux, paysagé...), **créer et participer à des animations locales en lien avec le patrimoine, tisser des liens avec des organismes partageant les mêmes intérêts**. Des objectifs toujours réalisés en lien avec la municipalité et ses services.

Pour ce faire, l'association a développé **3 champs d'action : les publications sur l'histoire du Cellier, les travaux d'entretien, restauration et mise en valeur du petit patrimoine et les actions de sensibilisation**.

Conscient de l'intérêt et la richesse des données à l'échelle locale, Paul GASNIER, le premier président d'« Histoire et Patrimoine », s'est révélé moteur pour lancer la **collection d'ouvrages de l'association**. La réflexion sur le premier tome a été amorcée fin 2009 pour une sortie de publication au printemps 2011 que l'association a décidé de tirer à 1000



exemplaires. Pour financer ce projet, Histoire et Patrimoine a sollicité le soutien financier d'une trentaine de commerçants, artisans et entreprises du Cellier et des environs qui ont répondu par une multitude de dons à hauteur de leur porte-monnaie. Pour couvrir le restant du coût total, l'association a mis en place un système de souscription, c'est-à-dire que le lecteur achète son exemplaire avant la fabrication de l'ouvrage. Les souscripteurs ont été suffisamment nombreux pour permettre à « Histoire et Patrimoine » de payer comptant son imprimeur. Par le biais des ventes dans les 15 points de dépôts entre Nantes et Ancenis et avec sa formule de souscription, l'association a ensuite pu assumer seule le coût du reste de ses publications. **Sans coup de pouce des acteurs économiques du Cellier et des communes voisines, l'association n'aurait probablement pas eu l'allant de publier**. Après avoir révélé les pans importants de l'histoire du Cellier et choisi des thématiques marquantes de sa vie communale (agriculture, demeures historiques, vie économique, écoles, fêtes, paroisse, guerres, ...) avec les 6 livres de sa collection, l'association a décidé de mettre en lumière d'autres sujets d'intérêts patrimoniaux dont la matière moins conséquente est compilée dans un cahier.

Pour concevoir le contenu de ses tomes, « Histoire et Patrimoine » se nourrit d'archives

nationales, départementales, municipales, diocésaines et bien entendu privées car n'oublions pas que la grande Histoire est faite de « petites histoires ». Les témoignages des habitants sont essentiels à la mémoire locale mais également collective. **Un des plus beaux exemples est le secret qu'une aînée de l'EHPAD Montclair, Yvette DUGAST née GUILBAUD*, a dévoilé à Paul GASNIER, vice-président d'Histoire et Patrimoine à l'époque, à la fin d'un échange sur les deux guerres avec les résidents. Elle a révélé après 70 ans de silence que sa famille avait caché une petite fille juive prénommée Monique durant deux ans au Cellier (1942-1944)**. En accord avec Yvette et sa famille, une longue recherche permit à l'association de localiser Monique COVRIGARU, devenue, par son mariage, Monique RITTER et d'effectuer les démarches nécessaires auprès de Yad Vashem pour **faire reconnaître la famille GUILBAUD « Juste parmi les nations »**. Monique et Yvette



quelques jours avant la cérémonie se sont rendus disponibles pour témoigner auprès des enfants des écoles. Ensuite, la mairie a orchestré avec Yad Vashem la cérémonie des « Justes parmi les nations » ouverte à l'ensemble de la population. S'en sont suivies l'organisation d'une exposition sur la guerre et la pose d'une plaque commémorative dans le bourg du Cellier. **Cet événement a marqué la vie du Cellier et montre l'envergure du travail réalisé par « Histoire et Patrimoine »**.

En matière d'entretien, restauration et mise en valeur du petit patrimoine, l'association s'est investie dans deux grandes familles de travaux : **les bords de Loire** et le fleuve au niveau des cales ainsi que la restauration de **plusieurs croix dans les villages** de Launay, La Rigaudière, La Richardière, La Basse Barre Peinte. Actuellement, un travail de restauration du calvaire du Plantis est en cours avec une prise en charge d'une nouvelle croix par la mairie et la reconstruction du muret d'accès au calvaire réalisée par « Histoire et Patrimoine ».

Les **actions de sensibilisation** sont, quant à elles, multiples et variées. A destination du tout public, l'association propose des expositions, animations dans le cadre des journées du patrimoine, balades commentées, conférences et participe aux manifestations communales comme le Forum des Associations et la matinée d'accueil des nouveaux Cellariens. Elle organise des **rencontres régulières avec les aînés de la Résidence Montclair** pour leur présenter ses livres et échanger avec eux. En lien avec les écoles, l'association a développé depuis 4 ans une action qui s'appelle **« Un livre pour chaque CM2 »** consistant à offrir à tous les CM2 des écoles du Cellier un ouvrage de sa collection. Il y a aussi toutes les collaborations avec la municipalité. Par



exemple, dernièrement, la mairie a été contactée par une personne qui souhaitait signaler l'oubli d'un Cellarien mort pour la France sur le mémorial. Suite à cet appel, l'association, avec l'aide d'un élu et d'un agent de la commune, a effectué des recherches sur d'autres soldats oubliés afin de pouvoir les rajouter. **Des plaques avec les noms d'un combattant de la guerre d'Indochine et de 5 soldats de 1914-18 seront apposées sur le monument aux morts**. Enfin, « Histoire et Patrimoine » vient d'initier des rencontres annuelles avec les associations homologues des communes voisines (Oudon, Ligné, Couffé, Saint-Mars-du-Désert, La Chapelle-Basse-Mer, Barbechat, Thouaré-sur-Loire, Mauves-sur-Loire, Carquefou...) en vue de partager et ainsi mieux connaître les savoir-faire de chacune.

Dans les projets à venir, l'association proposera aux Journées Européennes du

Patrimoine une **exposition sur « L'Arbre, Vie et Usages »** et une **balade « Sur les pas de Louis »**. L'association va également **poursuivre la publication de ses cahiers** et prévoit de raconter l'histoire des villages et de ses figures locales. Celui qui sortira en mai couvrira La Barre Peinte, Launay, Les Thébaudières, La Gicquelière et La Simonière. Progressivement, « Histoire et Patrimoine » balayera tous les villages de la commune. Des **projets de rénovation du petit patrimoine** et des actions avec « Sauver la Loire » sont également à l'étude. Un **partenariat** va être approfondi avec la **Société Archéologique et Historique de Nantes et de Loire-Atlantique**, groupement d'universitaires et historiens, au travers d'une visite guidée des sites patrimoniaux importants du Cellier pour leur faire connaître plus concrètement l'histoire de la commune en vue d'une publication dans leur revue annuelle. Enfin, l'association projette de reprendre l'**organisation de conférences sur l'histoire locale** comme par exemple sur la période révolutionnaire entre Ancenis et Nantes.

L'association compte aujourd'hui environ une trentaine d'adhérents actifs dont le profil s'est dernièrement féminisé et rajeuni. **Avis aux mordu(e)s d'histoire avec un grand et petit H et à tous les habitants qui souhaitent perpétuer la mémoire locale, rejoignez l'équipe d'« Histoire et Patrimoine »**.

**Cf. en dernière de couverture de ce Lien, annonce du décès d'Yvette DUGAST.*



Contact : Guy-Jean RAVARD
au 06 72 62 87 98 ou
guyjean.ravard44@orange.fr

« Histoire et Patrimoine »

Compte tenu de l'impossibilité de se retrouver physiquement, « Histoire et Patrimoine du Cellier » a organisé son **Assemblée Générale ordinaire par correspondance**. 23 adhérents ont envoyé leur bulletin de participation et leur vote. Ils ont adopté à l'unanimité les rapports d'activité et financier de 2020 ainsi que les orientations pour l'année en cours. **Christophe DELAUNAY a été réélu au Conseil d'Administration.**

Outre la **sortie du 3^e cahier** - annoncée dans « Le LIEN » d'avril - Histoire et Patrimoine prépare une **exposition gratuite sur « L'Arbre, Vie et Usages »**, thème proposé par les Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins.

Celle-ci se tiendra **les samedi 18 et dimanche 19 septembre à la salle Louis-de-Funès** lors des Journées Européennes du Patrimoine ainsi que le **dimanche 26 septembre**.

Cette exposition, initialement prévue en juin, a été décalée suite au report des dates des élections régionales et départementales.

Contact : Fernand Boursier, secrétaire, à fmh.boursier@free.fr ou au 02 40 25 43 15.



Annulation du tournoi de volley de « Moultpass »

Cette année, pour marquer ses dix ans, « Moultpass », association multisports pour adulte, avait l'ambition d'organiser une version plus relevée de son tournoi de volley annuel, programmé le 5 juin. Malheureusement, les contraintes sanitaires obligent l'association à l'annuler. **Dès qu'elles seront levées les activités hebdomadaires de Moultpass reprendront avec son intensité et sa bonne humeur légendaire.** L'équipe espère vous retrouver bientôt sur les terrains.

Contact :
moultpass44@gmail.com, [facebook](#)
<http://moultpass.over-blog.com/>

Erratum portrait association « En piste avec Acro Cirque »

Une erreur s'est glissée dans l'adresse mail d'Acro Cirque.

Voici la bonne adresse : acro-cirque@hotmail.fr

Le Cellier Mauves Basket Club (CMBC) prend l'air

Avec les beaux jours qui reviennent, le CMBC a pu relancer ses activités basket en extérieur : des ateliers adaptés, encadrés par des adultes qualifiés et respectant les principes du protocole sanitaire ont été proposés depuis le début de l'année aux différentes catégories sur l'espace goudronné du City Park de Mauves-sur-Loire et les installations de l'école Saint-Jean-Bosco au Cellier. **Cette organisation a permis aux jeunes de se retrouver, pratiquer les fondamentaux techniques,** ce qui ne manquera pas de faciliter le retour au jeu dans un avenir proche.

Le club participe également à l'**opération Basket École, qui propose une initiation au**

basket aux écoliers du primaire. Un partenariat a été mis en place avec l'école Saint-Jean-Bosco et les premières séances ont eu lieu. Celles-ci ont très appréciées par les élèves et encadrées par des animateurs du club ainsi qu'un membre du comité de Basket de Loire-Atlantique. L'opération va s'étirer sur plus d'un mois et s'inscrit dans les créneaux d'éducation physique et sportive prévus dans l'emploi du temps des élèves. **Le club envisage de l'élargir à d'autres écoles en fonction des opportunités.**

Enfin, le CMBC travaille sur différentes actions pour animer la fin de saison, avec sans doute des **mini-stages** dont les dates seront communiquées sur le site du club. **Une surprise très prochainement pour tous les adhérents**



du club pour les remercier de leur soutien et persévérance en cette période troublée qui nous met tous à l'épreuve mais n'altère pas notre joie d'être ensemble et de pratiquer le basket dès que possible.

<http://cellierbasket.free.fr>

Du 29 mai au 31 octobre, église Saint-Martin (place St Méen)

Exposition « Arbre(s)... » organisée par l'Association Culturelle Saint-Martin du Cellier

Après l'exposition en 2019 sur le thème « Hommes et Chemins », **nos pas nous guident vers les arbres et nous invitent à prendre un peu de hauteur !** Ils participent à la beauté de nos paysages bocagers, de nos rives et de nos îles de Loire, de nos forêts... **Au Cellier, ils forment des avenues et des parcs ou, solitaires, ils se dressent au fond des coulees.** Que serions-nous sans eux ? L'arbre c'est la vie, bien entendu et nombre de cultures et de religions s'y réfèrent. A commencer par l'arbre de la connaissance du bien et du mal dans le jardin d'Eden, celui de Jessé rappelant la filiation humaine de Jésus, sans oublier le bois de la Croix devenue arbre de vie... Que la Vierge

Marie soit apparue au creux d'un arbre près d'ici, au Marillais, ou que saint Martin ait fait abattre un arbre consacré aux faux dieux comme le montre une des fresques de l'église, **tout cela nous témoigne combien la symbolique de l'arbre est exceptionnelle et combien il convient de l'aimer, le respecter et le protéger.**

Eglise du Cellier ouverte chaque jour de 9 h à 19 h.

Renseignements : passerelle.cd@gmail.com – 06 86 44 25 92
Suivez nos activités sur notre page Facebook [Association-Culturelle-Saint-Martin-du-Cellier](#)

Le Club de l'Amitié rassemble et divertit ses aînés



Impulsé par M^{me} ESNAULT, **« Le Club de l'Amitié » a vu le jour le 5 juin 1976** au Cellier avec pour premier président M. COUILLAUD et comme objet d'aider, conseiller et distraire les personnes du 3^e âge de la commune. À l'époque, **l'association rassemblait une centaine de retraités** et proposait essentiellement pétanque et jeux de cartes comme activités hebdomadaires mais aussi ponctuellement des voyages d'une semaine. La présidence a été ensuite confiée pendant de nombreuses années à Lucienne DURANCE puis à Gisèle VERMOSEN qui a passé la main en janvier 2020 à Marc ROY. Pour la petite histoire, lors d'une assemblée générale, il a été agréablement poussé pour prendre sa succession par les adhérents scandant à l'unisson « Marco, président ! » et a été ainsi élu à l'unanimité. Une entourage orchestrée par Gisèle qui continue de l'épauler en tant que vice-présidente avec 4 autres membres de bureau. Aujourd'hui, l'association, dont l'objet est resté inchangé, **compte 35 adhérents provenant majoritairement du Cellier** et représentés largement par les femmes (seulement 4 hommes) dont la moyenne d'âge environne 75 ans. Son affiliation à la fédération de Loire-Atlantique « Générations Mouvement » permet à l'association d'être assurée pour ses activités récurrentes comme

occasionnelles et à ses adhérents de participer aux loisirs proposés par les clubs de l'amitié des communes voisines. Tous les mardis à la salle Louis-de-Funès, l'association réunit ses adhérents pour un **après-midi « jeux » de cartes (tarot, belote) et de société (Scrabble, Trminos...) avec boissons et gâteaux.** Contrairement à d'autres clubs, ce rendez-vous hebdomadaire est maintenu toute l'année sauf les jours fériés, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de coupure estivale et le reste des vacances scolaires. D'autres activités sont proposées à l'échelle de l'interclub, c'est-à-dire que ce sont des animations accessibles à tous les cotisants des 6 clubs des communes suivantes qui les accueillent à tour de rôle : Le Cellier, Petit-Mars, Saint-Mars-du-Désert, Ligné, Les Touches et Mouzeil. Le lundi après-midi tous les 15 jours, les joueurs de la section tarot se retrouvent pour taper le carton. **Un après-midi détente** a également lieu le vendredi tous les 15 jours, au cours duquel les participants des clubs partagent **le plaisir de la danse.**

« Le Club de l'Amitié » projette également de mener de nouvelles actions qui n'ont malheureusement pas pu se faire à cause de la pandémie. **Il est prévu de développer le week-end une section pétanque**

ouverte à des plus jeunes.

Un partenariat avec l'EHPAD du Cellier, détenteur d'un terrain de pétanque, pourrait être envisagé et permettrait ainsi à des résidents de participer à l'activité. Par contre, n'existant pas de terrain couvert au Cellier, l'association peut, pour le moment, accueillir les pétanqueurs seulement aux beaux jours. Initiée à Ligné en 2019, une journée rassemblant les taroteurs, beloteurs, danseurs et pétanqueurs de tous les clubs, est organisée deux fois par an sur une des 6 communes. Programmée en septembre 2020 au Cellier, la tenue de cette journée a dû être reportée à la saison prochaine. Enfin, toujours à l'échelon interclubs, **3 voyages** seront **proposés avec des durées et destinations adaptées à la pluralité d'âges des adhérents :** un voyage sur une journée, un autre sur 2-3 jours

et un troisième sur une semaine. **À destination principalement des aînés mais aussi des personnes isolées,** le « Club de l'Amitié » contribue à **sortir ses adhérents de leur solitude et leur permettre de renouer des liens sociaux** voire même de faire naître de belles histoires d'amitié. C'est d'ailleurs dans cet esprit que chaque membre du bureau est référent de quelques adhérents se portant garant de prendre régulièrement de leurs nouvelles et leur en donner. **Une proximité avec ses anciens que l'association ne manque pas d'entretenir au travers de chaleureuses attentions** comme à Noël dernier où elle a offert à chacun des chocolats et un aloé vera en pot décoré d'un cœur en bois confectionné « maison ».

Détente, convivialité, partage, bienveillance et vigilance sont au cœur des actions portées par l'association. N'hésitez plus, venez partager des moments distayants et agréables avec « Le Club de l'Amitié » !

Contact : Marc ROY (président) au 06 58 07 01 81 ou roy.evelyne@live.fr

Association Onco Plein Air (A.O.P.A)

Cette association a été créée en 1997 pour accompagner les enfants atteints de cancer et soignés en oncologie pédiatrique aux CHU de Nantes et Angers. En lien avec l'équipe soignante, l'association leur propose tout au long de l'année des activités au sein de l'hôpital et en plein air afin de leur permettre de conserver une activité physique durant les traitements, s'évader du quotidien et des soins, se ressourcer et reprendre confiance en eux.

Elle est destinée aux enfants, adolescents et jeunes adultes âgés de 5 à 30 ans, qu'ils soient en cours de traitement, en rémission ou même guéris, tant qu'ils en ressentent le besoin.

Historiquement, les actions d'A.O.P.A étaient principalement tournées autour de l'activité physique, dont les nombreux bienfaits pour les enfants atteints de cancer

ne sont plus à démontrer : atténuation des effets secondaires, diminution de la fatigue, meilleure récupération, diminution du taux de rechute, amélioration de l'estime de soi, bien-être physique et psychologique. Deux fois par semaine, une coach sportive (enseignante en Activité Physique Adaptée) intervient dans le service d'oncologie pédi-



Tous les ans, Loïc GOURBY organise au Cellier l'opération « Toutes Pompes Dehors » qui a pour but de récolter des chaussures en bon état et de les revendre à un organisme. Les bénéfices de cette vente permettent de financer les activités d'Onco Plein Air. La Commune participe à cette opération en mettant à disposition un local municipal pour entreposer les chaussures.

trique du CHU de Nantes pour proposer aux enfants hospitalisés des séances ludiques autour du sport.

Une fois par mois, une sortie de plein air est organisée, avec à chaque fois un thème différent : voile, escalade, équitation... Adaptées à l'état de forme et de santé de chacun, ces activités leur permettent



de retrouver de l'énergie et reprendre confiance en eux, dans un cadre protégé et sécurisé.

Enfin, chaque été au mois d'août, un séjour d'une semaine en montagne est organisé. Moment phare de l'année, il permet aux jeunes de repousser leurs limites, partager des moments forts entre copains, développer leur autonomie et s'ouvrir vers de nouveaux horizons.

Plus ponctuellement, d'autres projets sont mis en place pour accompagner les enfants et leur famille : ateliers cuisine ou artistiques, distribution de cadeaux et de chocolats en radiothérapie pour Noël, opération fête des mères/pères, journées familles, moments conviviaux entre parents... et parfois des projets exceptionnels comme un séjour au ski ou à Disneyland !

Cette association compte aujourd'hui 128 adhérents.

Coordonnées du représentant local :
Loïc GOURBY à oncopleinair44@gmail.com
ou 02 40 25 45 60
En savoir plus : www.aopanantes.fr



Association de chasse La Saint Hubert

Création de l'association en février 1952.

- **Objet** : régulation du gibier et des nuisibles
- **Public ciblé** : toute personne détentrice d'un permis de chasse
- **Nombre d'adhérents** : 17

Coordonnées du représentant local : Anthony DUPOND
Mail : a.dupond@apro-steel.com



L'association « Pain partagé » propose un soutien alimentaire

Pain Partagé est une association fondée en 1991 qui vise à aider des personnes en difficulté en apportant un soutien alimentaire en produits frais. L'association aide environ 300 familles par semaine.

L'association vient de s'installer récemment au Cellier dans la Zone d'Activités des Relandières Nord dans des locaux plus adaptés et fonctionnels à son activité.

Les distributions des paniers alimentaires à destination des familles résidentes en Loire-Atlantique ont lieu sur le site du Cellier les :

- mardi de 13 h 30 à 14 h 30,
- mercredi de 14 h à 16 h,
- vendredi de 14 h à 16 h.

Pour pouvoir devenir bénéficiaire, les familles du Cellier sont invitées à prendre RDV avec Delphine OREGGIA, agent en charge du C.C.A.S. : 02 40 25 48 92 ou ccas@lecellier.fr

Le Cellier durable et solidaire

Le dernier Conseil Municipal était principalement dédié au budget 2021. A la suite d'échanges respectueux, nous avons voté contre celui-ci pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, nous pensons que la réalisation du parking de la Mothe est prématurée et que le projet coûtera beaucoup plus que ce qui est annoncé. Nous rappelons que la majorité vient de lancer en catimini une étude sur l'aménagement du bourg et qu'il aurait été plus logique d'attendre ses conclusions avant de projeter un parking, quel qu'il soit.

Nous nous sommes également opposés à l'augmentation de 3 points de la taxe foncière en 2021, ce qui représente une hausse de 10% du coût de l'impôt. En effet, le budget présenté en ce début de mandat ne nous permet pas de juger de sa pertinence. Ainsi, pour au moins atténuer les effets de cette décision sur nos concitoyens en cette période économiquement difficile, nous avons proposé que l'augmentation soit répartie sur 2021 et 2022, ce qui a été refusé.

Enfin, nous déplorons le manque de vision à long terme sur de nombreux projets annoncés par la majorité.

Les enregistrements des séances du conseil municipal seront désormais consultables sur notre chaîne You Tube « Le Cellier Durable et Solidaire » : <https://www.youtube.com/channel/UCFwOMnAox6nAc4V-KO4EKTOw>.

Face au refus du Maire de mettre en place cette nouvelle possibilité d'information des Cellariens, nous avons décidé de filmer nous-mêmes les conseils municipaux, comme la loi nous y autorise. Nous pensons que cette démarche est d'autant plus nécessaire avec la prolongation de la pandémie ; c'est aussi pour nous un dispositif qui s'inscrit dans notre vision de la démocratie participative et de la concertation citoyenne.

lecellierdurableetsolidaire@gmail.com

Pays d'Ancenis et alentours

Samedi 29 mai, Mauves-sur-Loire

Marché de la création et de l'artisanat

Un collectif de créatrices en partenariat avec l'association des amis du Parc et Château de la Droitière vous invite au marché de la création et de l'artisanat le samedi 29 mai de 10 h à 18 h, dans la cour du Château de la Droitière situé au 330 rue des Frères Fleury. Les artisans vous proposeront des objets réalisés avec passion, des créations originales et uniques. Venez découvrir les talents de la région nantaise, le « made in local » !

Fête des mères le 30 mai : pensez-y.
Entrée libre - Port du masque obligatoire
Plus d'infos au 06 01 84 74 65



RENDEZ-VOUS

Le Cellier en mai

Mardi 18 / 18 h 30
Conseil municipal
Salle William-Turner

Samedi 29 (jusqu'au 30 octobre) / 9 h à 19 h
Exposition « Arbre(s)... »
Eglise Saint-Martin



Le Cellier en juin

Sous couvert
de la pandémie

Samedi 19 / à partir de 19 h
Fête de la musique
Bourg

Dimanche 20 / 8 h à 18 h
1^{er} tour élections
départementales
et régionales
Mairie (bureaux 1 et 2) et
salle Louis-de-Funès (bureau 3)

Dimanche 27 / 8 h à 18 h
2nd tour élections
départementales
et régionales
Mairie (bureaux 1 et 2) et salle
Louis-de-Funès (bureau 3)

État Civil



NAISSANCES

MONNIER Bérénice 22 mars 2021
LAIGNEAU DUCOIN Marcus 30 mars 2021
VICTOR Abigail 9 avril 2021
ROSS-CARRÉ Ayleen 10 avril 2021

DÉCÈS

SILLORAY André (96 ans) 20 mars 2021
TARDIVEL née MARLARD Renée (91 ans) 22 mars 2021
BAUDOIN née BADEAU Simone (96 ans) 19 mars 2021
FRIN René (90 ans) 21 mars 2021
DUGAST née GUILBAUD Renée appelée Yvette* (94 ans)
5 avril 2021
MICHON née GIRARD Suzanne (99 ans) 8 avril 2021
DURAND née RETIÈRE Martine (65 ans) 2 avril 2021

Urbanisme

Permis de construire délivrés entre le 17 mars et le 20 avril 2021 :

BOURGET Dominique
Construction d'un garage – Route des Funeries, Launay
MABILEAU Vincent
Construction d'un garage – Allée de la Coulée
BEAUTEMPS Emmanuel
Construction d'un bâtiment agricole – Pièce du Moulin Rouge
Restaurant La Joie
Travaux sur construction existante avec agrandissement – La Joie

Numéros d'urgence

- Pompiers : **18**
- Samu : **15**
- Police : **17**
- Gendarmerie Oudon : **02 40 83 60 01**
- Urgence européenne : **112**
- Urgence malentendants et sourds : **SMS au 114**
- Pharmacie de garde : **32 37**
- Dentiste de garde : **02 40 29 40 02**
- Médecin de garde : **116 117**
- ENEDIS Urgence : **09 72 67 50 44**
- Gaz de France Urgence : **0 800 47 33 33**
- Suez Urgence : **09 77 40 11 21**
- Centre anti-poison d'Angers : **02 41 48 21 21**
- Violences sexistes et sexuelles : **3919**

Infos travaux

Maîtrise de la végétation aux abords de la voie ferrée

À l'issue d'un diagnostic sur l'état de la végétation aux abords de la voie ferrée, SNCF Réseau mène des travaux d'entretien courant de la végétation aux abords de la ligne ferroviaire Angers - Nantes. **Ces chantiers sont réalisés de nuit, du 17 au 28 mai 2021, sur les communes du Cellier, Mauves-sur-Loire et Thouaré-sur-Loire.**

Ces travaux génèrent du bruit, lié au fonctionnement des engins. Consciente des nuisances occasionnées, SNCF Réseau remercie les riverains pour leur compréhension.

Site internet : bpl.sncf-reseau.com

Contact : maitrisevegetationpdl@reseau.sncf.fr

Le lien LE JOURNAL MUNICIPAL DU CELLIER

Directeur de publication : Philippe MOREL

Comité de rédaction : Céline ORTHION, Elsa MARTIN, Catherine LEBRUN, Martine VIRY, Bruno DIDIER, Gilles HAROUET.

Réalisation : Goubault

Impression : Planchenault



Contacts : Mairie du Cellier, 62 rue de Bel-Air, 44850 Le Cellier – Téléphone : 02 40 25 40 18 – Télécopie : 02 40 25 31 35 – mairie@lecellier.fr – www.lecellier.fr

Rappel. Les demandes de publications, émanant des associations et des professionnels, sont à adresser à infocom@lecellier.fr (ou par courrier) impérativement **au plus tard le 17 mai** pour la parution le 15 juin du Lien n°78. Aucune proposition anonyme ne sera traitée.

Le Cellier
Le fleuve, la terre, la cité